



CATEGORIE urbain/architectural

LOCALISATION l'Isle d'Abeau Quartier de la Gare-Champoulant
POPULATION 15 000 hab.

SITE D'ETUDE 14 ha SITE DE PROJET 6 ha

SITE PROPOSE PAR La commune de l'Isle d'Abeau
avec l'Etablissement Public de l'Isle d'Abeau (EPIDA)
PROPRIETAIRE DU SITE Ville de l'Isle d'Abeau et EPIDA

TYPE DE COMMANDE APRES LE CONCOURS :

- Maîtrise d'œuvre urbaine du périmètre de projet
- Maîtrise d'œuvre de la première opération de logements

TRANSFORMATION DU SITE

Le site du Quartier de la Gare de l'Isle d'Abeau/Champoulant est localisé à l'articulation de la commune de l'Isle d'Abeau et de celle de Bourgoin-Jallieu. Il est traversé par les axes de communication structurants de la vallée Lyon/Chambéry et la gare de l'Isle d'Abeau est amenée à prendre plus d'importance dans le schéma de la métropole Lyonnaise.

La question de l'urbanisation des coteaux de la vallée se posant de manière récurrente à l'échelle de l'agglomération, l'enjeu consiste à expérimenter de nouvelles formes urbaines et paysagères pour un quartier de logements et de micros-activités tout en construisant le lien entre la gare et le secteur pavillonnaire des Trois Valons.

STRATEGIE DE LA VILLE

Créée en 1970 pour canaliser l'extension urbaine de l'agglomération Lyonnaise, située à 30km de Lyon, la « Ville Nouvelle » de l'Isle d'Abeau fait aujourd'hui partie de la nouvelle Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) dont le développement constitue un des Grands Projets de la région Rhône-Alpes. Les grandes orientations urbaines prévoient l'implantation d'activités dans la vallée, une protection des secteurs naturels des plateaux et une densification de l'urbanisation des versants. L'enjeu est ici de faire évoluer le concept de « Ville Nouvelle » dont le mode de fonctionnement n'est plus viable, en un concept de "Ville Nature" pour former une "Ville durable".



DEFINITION DU SITE:

Le site est un vallon localisé sur un versant de colline constitué principalement de terrains agricoles et de friches. Il fait face au plateau de l'Isle d'Abeau et jouxte le quartier des Trois Vallons. En contrebas, au Nord de la voie ferrée, la vallée accueille la gare et il est envisagé d'y développer à proximité (hors périmètres European) la construction d'un quartier mixte (logements, parc d'affaires, équipements et commerces). D'autre part, la ville a lancé la conception d'un collège, d'un gymnase et d'un pôle associatif dont leur ouverture est prévue entre 2011 et 2013. Constituant une entrée de ville depuis la gare, le site European devra proposer un nouveau principe urbain valorisant les qualités paysagères du site et accueillir :

- des logements intermédiaires et collectifs, la ville souhaitant construire autant de logements que le paysage peut en accueillir sur le site ;
- des micro-activités.

NOUVELLE MOBILITE :

Il s'agit ici de proposer un quartier innovant, articulé sur le développement de la gare (cadencement plus important des trains), l'utilisation du bus, et la mise en place d'un réseau de circulations douces. La ville territoire fondée sur l'automobile, doit devenir une ville durable moins consommatrice de déplacements individuels motorisés. L'intégration et le franchissement du boulevard des Trois Vallons, les rapports physiques et visuels entre les infrastructures et le nouveau quartier ainsi que les liaisons inter-quartiers, devront être à la base de la réflexion.

NOUVEAU MODE DE VIE :

Le secteur Champouliant doit devenir un quartier proposant une identité urbaine forte et de nouveaux modes de vie dans une logique "d'habiter un lieu". Il est aussi attendu une réflexion sur l'intégration du collège, du gymnase, du pôle associatif de "la ferme" et du quartier des Trois Vallons.

La qualité des espaces publics et des circulations douces devra être un vecteur de cette intégration. La ville de l'Isle d'Abeau attend que le projet expérimente de nouvelles manières d'habiter au travers de réflexions sur les nouvelles typologies des logements dans une "Ville-Nature".

NOUVEAU ENVIRONNEMENT DURABLE :

L'objectif est de proposer une réflexion sur la place de la nature en ville comme "nature pratiquée" au moment même où ses espaces disparaissent au profit de l'urbanisation. La valorisation du paysage, la gestion de l'eau, la prise en compte des nuisances sonores générées par le train et l'orientation Nord du coteau sont autant d'éléments à prendre en compte pour construire un nouveau lieu durable. La présence dans l'agglomération d'un pôle d'excellence « Innovation Constructive » et d'un pôle de recherche nationale sur les matériaux, « les Grands Ateliers », devrait favoriser les innovations sur les modes de construction du futur quartier.

L'Isle d'Abeau - France - europan10



Photo aérienne du Site d'étude et du site de projet



Vues du site d'étude

Vues du site de projet